



# APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS DE MATURATION ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

*La Recherche Publique moteur  
du développement socio-économique  
de notre territoire*



La Loi pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche encourage le transfert de la recherche et la création d'entreprises. La valorisation de vos résultats de recherche est à votre portée avec notre accompagnement et notre financement. En effet, votre laboratoire de recherche publique étant situé dans le périmètre d'action de la Société d'Accélération de Transfert de Technologie Grand Centre (SATT Grand Centre), vous pouvez bénéficier de nos services de valorisation et de transfert de technologie :

- **Aide à la protection de votre Propriété Intellectuelle** (recherche d'antériorité, dépôt de brevet ...)
- **Etudes économiques** (marchés potentiels, stratégie de transfert et de commercialisation ...)
- **Etudes techniques** (preuve de concept, prototypage, homologation ...).

Notre mission est de vous accompagner, de collaborer ensemble au **développement d'une preuve de concept opérationnelle** associée à votre projet et de la traduire sous forme de licence, de création d'entreprise voire, dans certains cas, de collaboration industrielle. La SATT Grand Centre finance la protection de la Propriété Intellectuelle, ainsi que l'ensemble des étapes de maturation technologique et commerciale, nécessaires à la valorisation de vos résultats.

Nous avons décidé de vous proposer un format de soumission simple, qui permettra d'effectuer une pré-sélection des projets ayant un potentiel de valorisation. Les projets présélectionnés seront ensuite instruits en détail. Un programme de maturation sera alors élaboré par la SATT Grand Centre en collaboration avec les chercheurs.

**Pour soumettre votre projet, nous vous invitons à remplir et retourner le formulaire fourni à : [appm-sattgc@sattgc.com](mailto:appm-sattgc@sattgc.com) avant la date de clôture avec copie au Service Partenariat Valorisation de la Recherche : Isabelle Ouillon - [Isabelle.Ouillon@dr7.cnrs.fr](mailto:Isabelle.Ouillon@dr7.cnrs.fr).**

## Dates limites

Thématique, domaine d'activité	Date de clôture
Matériaux, procédés et systèmes, électronique, photonique, robotique, énergie, mobilité du futur	<b>1<sup>er</sup> décembre 2014</b>
Ressources naturelles	<b>15 décembre 2014</b>
Santé, diagnostics, thérapeutiques, traitements et médicaments, dispositifs médicaux, gestes médicaux-chirurgicaux assistés par ordinateur (GMCAO)	<b>9 janvier 2015</b>
Services et contenus numériques	<b>19 janvier 2015</b>
Innovations sociales	<b>19 janvier 2015</b>

**Pour chaque dossier présenté, une réponse vous sera communiquée deux (2) mois après la date de clôture, propre à chaque thématique.**

## Contact

*Pour toute question administrative ou relative au dépôt de ces expressions d'intérêt :*

**Dr. Olivier PREZIOSA**

06 68 35 25 31

[olivier.preziosa@sattgc.com](mailto:olivier.preziosa@sattgc.com)

## Appel à Propositions de Projets de Maturation (APPM)

La SATT Grand Centre propose **un accompagnement des projets de valorisation possédant un réel potentiel d'impact économique ou sociétal.**

Créée en mai 2013 dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir (PIA), la SATT Grand Centre est la structure de valorisation et de transfert de toutes les inventions libres de droit, générées par ses actionnaires : CNRS, CUE Centre-Val de Loire Université, CUE Clermont Université, CUE Limousin Poitou-Charentes, Irstea. La SATT Grand Centre a pour vocation d'identifier et de recueillir des inventions, des concepts ou des projets possédant un potentiel de développement commercial.

Disposant d'un Fonds de 60 millions d'euros sur dix ans, la SATT a pour mission de concevoir, d'optimiser et de financer les étapes nécessaires au transfert des résultats de la recherche publique vers les entreprises ou à la création de start-up. Au cours de sa première année d'activité, plus de 800 k€ ont été engagés dans des projets de maturation, soumis par des chercheurs des établissements partenaires de la SATT Grand Centre.

Cet appel à propositions de projets de maturation consiste en la soumission d'un dossier visant à engager un dialogue sur l'opportunité de poursuivre votre projet de manière structurée en fonction d'objectifs commerciaux. Si votre projet permet d'envisager un potentiel de marché viable à terme, la SATT Grand Centre vous aidera à identifier les éventuels défis et à définir les objectifs pour atteindre un niveau de maturité technologique et commerciale compatible avec un transfert vers le monde socio-économique.

Pour être retenu, les projets s'appuient sur **des résultats de recherche éprouvés**. Il n'est pas nécessaire que la protection de la propriété intellectuelle soit matérialisée ou déposée lors de la soumission. Celle-ci, dès la sélection du projet, est prise en charge et financée par la SATT Grand Centre. Afin de contribuer à la maturation des projets, les équipes de recherche peuvent bénéficier de fonds et de ressources humaines qualifiés. Les financements des projets sélectionnés sont compris entre 30 000 euros à 200 000 euros, dans une première phase, selon les activités requises avant son transfert en entreprise ou la création d'une start-up. Exceptionnellement, certains projets peuvent toutefois être soutenus au-delà de cette limite.

Il faut cependant souligner que ces fonds de maturation viennent **appuyer une démarche de transfert et ne sont en aucune manière des subventions de recherche de type ANR**. L'engagement du chercheur ou de l'équipe de recherche dans le programme de maturation est un facteur déterminant de réussite et par conséquent, fait l'objet d'une attention particulière lors de la sélection des projets.

Les projets multidisciplinaires sont encouragés. Ces ponts interdisciplinaires nous apparaissent en effet prometteurs, même si vous n'avez pas identifié les compétences complémentaires nécessaires pour mener à bien votre projet. De plus, certains partenaires de la SATT Grand Centre pourraient s'impliquer si votre projet est trop en amont, mais présente un intérêt commercial.

La SATT Grand Centre opère dans quatre régions administratives (Auvergne, Centre, Limousin et Poitou-Charentes). Ses fonds proviennent du Programme Investissement d'Avenir, mais sont aussi d'origine régionale (partenariats avec les conseils régionaux) et européenne (fonds FEDER).

La SATT Grand Centre bénéficie d'un droit exclusif octroyé par ses établissements partenaires afin d'investir dans la protection et l'exploitation de toute la propriété intellectuelle (PI) dont ils sont (et demeurent) propriétaires. Les établissements ainsi que les inventeurs et auteurs des technologies perçoivent une partie des éventuels retours financiers générés par les activités de valorisation commerciale offertes par la SATT Grand Centre.

La SATT ouvre donc **cinq appels à propositions de projets de maturation** dans les thématiques suivantes :

#### **Matériaux, procédés et systèmes, électronique, photonique, robotique, énergie, mobilité du futur**

Date de clôture des dépôts de dossiers : **1er décembre 2014**

Mots clés : *matériaux ou revêtements innovants ; ingénierie des surfaces ; procédés de fabrication additive ; intelligence des systèmes robotiques ; systèmes interactifs et communicants ; composants télécom ; numérique ; produits ou méthodologies liées aux réseaux de communication ; actuateurs ; senseurs ; physique appliquée ; agro-matériaux (polymères).*

#### **Ressources naturelles**

Date de clôture des dépôts de dossiers : **15 décembre 2014**

Mots clés : *technologies innovantes dans le domaine de l'exploitation de ressources naturelles ; biotechnologies marines, vertes, blanches ; technologies énergétiques décarbonées ; produits de protection et de stimulation des plantes ; recyclage, compostage, biodégradation ; plastiques biosourcés ; céréales, alimentation animale ; phytochimie, émulsions, colloïdes.*

#### **Santé, diagnostics, thérapeutiques, traitements et médicaments, dispositifs médicaux, gestes médico-chirurgicaux assistés par ordinateur (GMCAO)**

Date de clôture des dépôts de dossiers : **9 janvier 2015**

Mots clés : *technologies innovantes en santé ; dispositifs médicaux ; diagnostics incluant méthodes ; molécules ayant un potentiel thérapeutique ; biotechnologies ; biomédicaments ; approches visant l'amélioration du mode de vie, de la santé et du bien-être, vieillissement ; nutrition santé humaine ; banques de données visant à identifier des pathologies, vectorisation, modèles biologiques in vitro, imagerie, soins de la peau, des cheveux.*

#### **Services et contenus numériques**

Date de clôture des dépôts de dossiers : **19 janvier 2015**

Mots clés : *4G, antennes, applications, authentification, internet des objets, interopérabilité, IPV6, capteurs, certificat, cloud computing, cryptographie, gateway, identités numériques, logiciel, LTE, low energy, M2M, microélectronique, modélisation, NFC, P2P, radiofréquence, réseaux, RFID, sans contact, secure element, services mobiles, stockage, système embarqué, système multi-agent, système sur puce, télécommunication, traitement de signal.*

#### **Innovations sociales**

Date de clôture des dépôts de dossiers : **19 janvier 2015**

Mots clés : *SHS ; sciences économiques ; développement durable et territoires ; services ; amélioration des conditions de vie, de travail ; modèles d'organisation ; économie circulaire ; écologie industrielle ; emploi et formation ; réponses à des besoins collectivement identifiés des territoires ; éducation ; culture, patrimoine, tourisme.*

Le fichier/formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.sattgc.com/appm>

## 1. Objectifs de cet Appel à Propositions de Projets de Maturation

La SATT Grand Centre a été créée le 15 mai 2013 et a bénéficié, sous certaines conditions, de technologies développées et protégées avant sa création. Les projets qui n'avaient pas été valorisés précédemment sont à l'étude et certains ont déjà reçu un financement pour une phase de maturation. Ces projets ont tous en commun trois éléments :

- L'engagement du chercheur, dans la valorisation de son projet avec l'aide apportée par la SATT Grand Centre ;
- L'existence d'une propriété intellectuelle initiale ou potentielle (définie ci-dessous) ;
- Le projet offre un fort potentiel d'impact commercial ou parfois sociétal.

Depuis sa création, la SATT Grand Centre met également en œuvre des programmes de valorisation de nouvelles déclarations d'invention (DI) qui lui sont régulièrement transmises par les services de valorisation de ses établissements partenaires.

Afin d'étoffer son offre de technologies innovantes et renforcer la valorisation collaborative avec les équipes de recherche de ses établissements partenaires, la SATT Grand Centre poursuit, par l'intermédiaire de cet appel à propositions de projets de maturation, l'identification de nouveaux résultats de recherche ayant un fort potentiel de valorisation et/ou présentant un intérêt stratégique pour nos régions et notre territoire. Dans ce contexte, la SATT Grand Centre interagit étroitement avec l'éco-système de valorisation des quatre régions du territoire Grand Centre, et plus particulièrement avec les Conseils régionaux, BpiFrance, les pôles de compétitivité Céréales Vallée, Cosmetic Valley, Dream eau&milieux, Elastopôle, Elopsys, Pôle européen de la Céramique, S2e2 et ViaMéca.

## 2. Qu'est ce que la propriété intellectuelle ?

Le terme "propriété intellectuelle" désigne les œuvres de l'esprit : inventions, obtentions végétales ; œuvres littéraires et artistiques ; dessins et modèles ; et emblèmes, noms et images utilisés dans le commerce.

La propriété intellectuelle est protégée par la loi, que ce par le dépôt de titres de propriété industrielle tels que les brevets, marques, dessins et modèles, ou le droit d'auteur (propriété littéraire et artistique), permettant aux créateurs de tirer une reconnaissance ou un avantage financier de leurs inventions et créations. En conciliant de manière appropriée les intérêts des innovateurs et ceux du grand public, le système de la propriété intellectuelle vise à favoriser un environnement propice à l'épanouissement de la créativité et de l'innovation.

La SATT Grand Centre a pour vocation d'accompagner les chercheurs dans la protection de la propriété intellectuelle qu'ils ont contribué à générer et de financer ces activités de protection par voie de brevets, certificat d'obtentions végétales, marques de commerce, etc.

## 3. Qu'est-ce qu'un projet de transfert de technologie ?

Le transfert de technologie désigne le processus de transfert vers l'industrie d'innovations résultant de la recherche publique dans le but de les commercialiser sous forme de nouveaux produits, procédés et/ou services.

Le transfert est encadré contractuellement par un contrat d'exploitation (licence) d'une technologie, d'un service, d'un logiciel ou d'un savoir-faire. Il peut, dans certains cas, offrir des opportunités d'emploi pour les

étudiants ou post-doctorants contributeurs de l'invention ou de la phase de maturation. Dans tous les cas, les accords de licences prévoient des retours financiers dont une partie est redistribuée aux inventeurs.

La SATT Grand Centre a pour vocation d'accélérer et d'accroître le nombre de ces transferts de technologie. Pour les projets requérant le dépôt d'une déclaration d'invention, veuillez remplir le formulaire se trouvant sur notre site au <http://www.sattgrandcentre.com> et le joindre à votre demande.

## 4. Critères d'éligibilité et transmission des dossiers

Les critères principaux sont les suivants :

- Projet développé et présenté par un chercheur ou une équipe de recherche de l'un des établissements partenaires de la SATT Grand Centre

CNRS	ENSCCF
Irstea	ISAE-ENSMA
Université d'Orléans	ENSCI
Université Blaise Pascal	CHR Orléans
Université d'Auvergne	CHRU Tours
Université de Limoges	INSA CVL
Université François Rabelais de Tours	VetAgro
Université de Poitiers	ENSNP
Université de La Rochelle	France Busines School, Tours
IFMA	

- Résultats effectifs
- Degré de maturité de la technologie
- Valeur de la propriété intellectuelle existante ou future
- Potentiel de commercialisation vérifiable
- Délai de commercialisation anticipé

Les dossiers seront exclusivement transmis sous forme électronique à [appm-sattgc@sattgc.com](mailto:appm-sattgc@sattgc.com) avec copie obligatoire au Service Partenariat Valorisation de la Recherche : Isabelle Ouillon - [Isabelle.Ouillon@dr7.cnrs.fr](mailto:Isabelle.Ouillon@dr7.cnrs.fr).

## 5. Evaluation et suivi des dossiers

L'évaluation s'appuie sur la qualité des résultats communiqués et sur les hypothèses de valorisation envisagées. L'objectif est d'identifier le potentiel commercial et d'évaluer le besoin en maturation pour sécuriser la propriété intellectuelle de l'établissement et faciliter le transfert vers une entreprise existante ou une start-up en création.

Chaque projet est analysé par la SATT Grand Centre en collaboration avec le responsable du service de valorisation de l'établissement d'origine. Le comité de sélection pourra solliciter une rencontre avec les chercheurs/inventeurs avant d'émettre son avis.

Les résultats seront communiqués par la SATT Grand Centre aux correspondants identifiés dans le formulaire de soumission dans les deux (2) mois après la date de clôture de l'appel.

Pour tous les projets présélectionnés, des rencontres avec les chercheurs/inventeurs seront programmées afin d'établir une stratégie de protection de la propriété intellectuelle et de définir les phases de maturation en adéquation avec la commercialisation anticipée. Le financement par la SATT Grand Centre, d'un montant compris entre 30 000 et 200 000 € inclut les dépenses liées à la protection de la PI, au développement technologique, à l'achat de consommables, de petit matériel et au recrutement éventuel de personnel etc.

Une étape de prématuration peut être envisagée pour effectuer des études de marché et réaliser toutes les analyses destinées à renforcer la valeur du projet et préparer les phases de maturation.

Le programme de maturation élaboré par la SATT Grand Centre en collaboration avec les chercheurs sera soumis à l'avis du Comité d'Investissement (CI) de la SATT Grand Centre et à l'approbation par son Conseil d'Administration (CA) avant sa mise en œuvre.